

3^e Colloque canadien en droit et politiques publiques agroalimentaires
Innovations en droit de l'agroalimentaire

3rd Canadian Food Law and Policy Conference / Innovations in Agrifood Law
PANEL ANALYSE JURIDIQUE DU SYSTEME ALIMENTAIRE LOCAL/INTRODUCTION
Québec, 27 septembre 2018

Les systèmes alimentaires territorialisés : Justifications éthiques et implications institutionnelles

Jean-Louis Rastoin

Chaire UNESCO en Alimentations du monde, Montpellier SupAgro

jean-louis.rastoin@supagro.fr

www.chaireunesco-adm.com

Problématique

- **Constat** : une sécurité alimentaire « durable » n'est assurée aujourd'hui dans aucun pays du monde. Enjeu sociétal majeur (vie)
 - *Hypothèse* : parmi tous les leviers mobilisables pour aller vers plus de sécurité alimentaire durable, **l'éthique, les territoires et les institutions (dont le droit)**, plus que la technologie et le marché, apparaissent comme décisifs

Le constat : une quadruple insécurité alimentaire et nutritionnelle (Cf. IPES Food 2017)

- Malnutrition pour près de 4 milliards de personnes dans le monde (> 50% de la population). Maladies d'origine alimentaire = 50% mortalité (OMS) – Coût : 4 à 5% PIB mondial (3000 - 3750 Mds \$)
- Instabilité des marchés (prix), fragilité des entreprises et risque pour les consommateurs, dépendance externe par les importations
- Dégradation des sols, pollutions multiples, épuisement des ressources naturelles
- Asymétries dans le partage de la valeur créée et opacité informationnelle sur les produits et la gouvernance

L'insécurité alimentaire traduit les failles des systèmes alimentaires « dominants »

- ✓ SA agroindustriel : des réussites, mais nombreuses externalités négatives avérées
 - ✓ SA traditionnel : impasse (« trappe de pauvreté »)
 - ✓ Dans les 2 cas : le modèle technico-économique, social et le mode d'organisation sont en cause, il faut donc prendre en compte la demande sociale et les contraintes environnementales
- => Nécessité d'un « changement de paradigme » fondé sur de nouvelles valeurs (éthique, DD) et de nouvelles institutions (régulation, gouvernance)*

Ethique générale et appliquée

- Ethique (d'*éthos*, caractère, mœurs) : Le bien (bonheur) de l'individu est subordonné à celui de la cité ; le bien est obtenu par la vertu (*Aristote, 384-322 AJC, Spinoza, 1677*)
- **Ethique appliquée** : s'intéresse aux grands domaines de ces actions (l'économie, la santé l'éducation, la sécurité, etc.) => **systèmes alimentaires**
- L'éthique n'est pas une connaissance « scientifique » (Russell, 1954), elle est un choix individuel dans un cadre collectif

Domaines actuels et potentiels de l'éthique des systèmes alimentaires

- Equité dans l'accès à une alimentation de qualité
- Bien être animal
- Durabilité des conditions de production, de commercialisation et de consommation
- Conditions d'information et de formation du consommateur

Ethique => Nature du bien « alimentation » ?
=> Institutions pertinentes de gouvernance ?

L'alimentation, bien polysémique

Caractère	Exclusif (DP)	Non exclusif
Rival (usage)	Bien privé	Bien commun
Non-rival	Bien club	Bien public

D'après Paul Samuelson

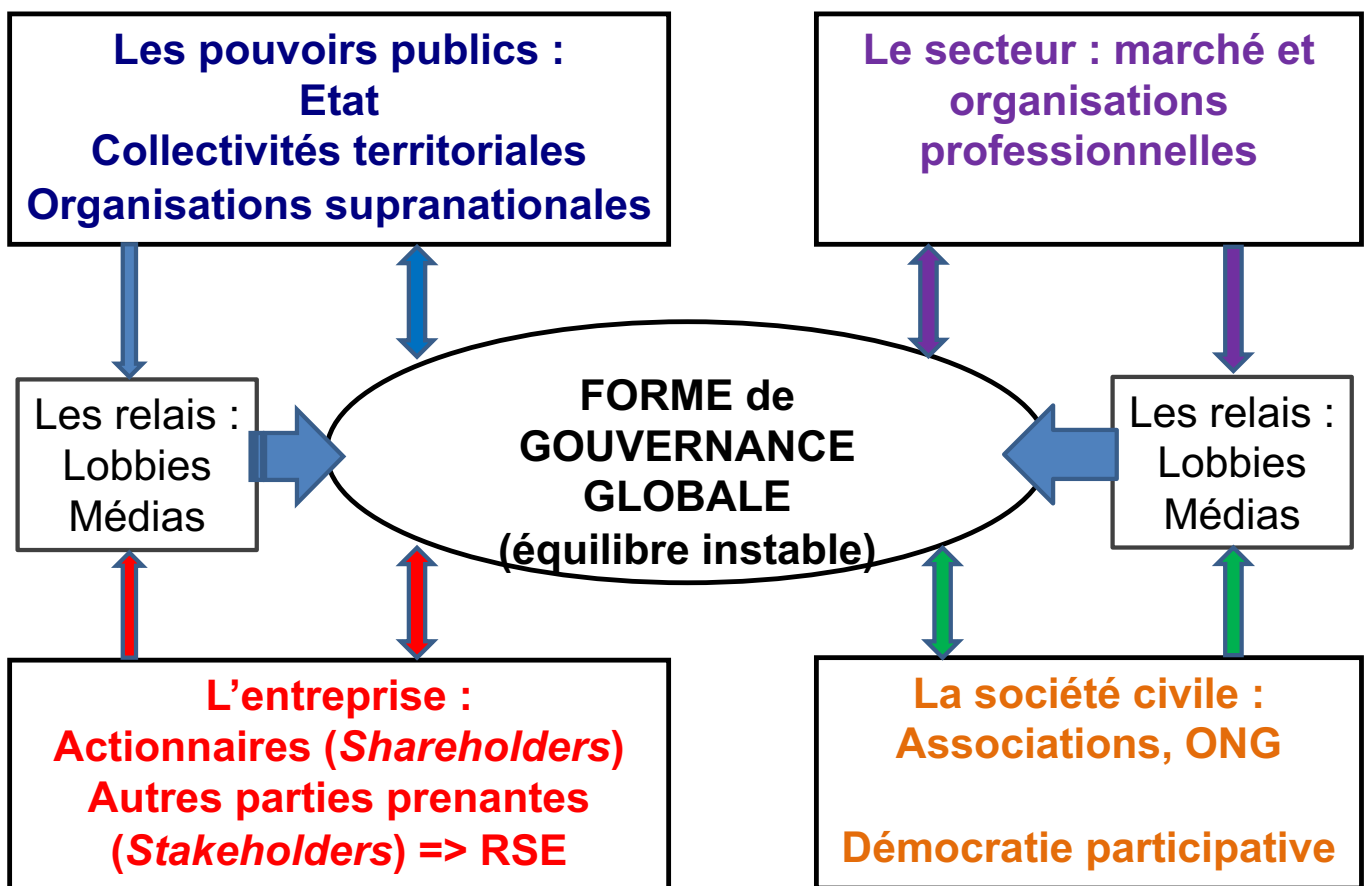
Alimentation :

- Bien privé (droits de propriété des producteurs et consommateurs)
- Bien commun (ressources productives collectives)
- Bien public (droit à l'alimentation)
- + attributs sociaux, culturels et environnementaux

Caractère spécifique =>

Mode de gouvernance participative (Ostrom, 1990)

LES 4 STRUCTURES DE GOUVERNANCE



Quel cadre géographique pertinent pour la gouvernance des systèmes alimentaires ?

- Limites du modèle globalisé => alternative de « l'ancrage territorial » (triple proximité, démarche *bottom-up*)
- Objectif d' « autonomie alimentaire territoriale » : « *Il faut faire coïncider la notion de territoire avec celle de subsistance* » (Bruno Latour, 2012)
- Diversité de l'offre de biens et services alimentaires : insuffisante au niveau local, généralement envisageable au niveau régional (infra-étatique)
- Nécessité d'une structure légale et administrative : collectivité territoriale + coordination des échelles de gouvernance (Régions/Etat/International)

Quelques points de débat

Un frémissement politique ?

- Nombreux programmes de **gouvernance alimentaire urbaine** depuis une dizaine d'années
- **Pacte de Milan**, 2015, politique alimentaire des villes (*Milan Urban Food Policy Pact - MUFPP*, signé par 150 maires)
- Québec : Politique bioalimentaire 2018-2025
- Suisse : 3 votes d'initiative populaire pour inscrire dans la Constitution : 1) La sécurité alimentaire (27/09/2017, oui à 79%) ; 2) Le renforcement de l'offre d'aliments durables ; 3) La souveraineté alimentaire (23/09/2018, non à 61% et 68%)
- France : **PNA (2011), LAA 2014, art.39 (PRA et PAT), loi « agriculture & alimentation durable » (2018)**

Les 7 dimensions d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire

- Préalable éthique
- Légitimité : *concertation / implication multi-acteurs*
- Pertinence territoriale : *proximité et diversité (SAT)*
- Cadre institutionnel : *politiques publiques (règles et normes / incitations / contrôles, labels), structures de gouvernance : Régions, Etats, échelle internationale (GISA / GIEC ?)*
- Organisation administrative et professionnelle : *décloisonner*
- Chaine des savoirs : *R&D, innovation, formation des producteurs et éducation des consommateurs*
- Transparence : *information loyale sur les produits, les marchés (vs marketing) et la gouvernance*

*« On ne résout pas un problème
avec les modes de pensée qui
l'ont engendré »*

Albert Einstein

Panel: Analyse juridique du système alimentaire local

Local food system legal analysis

Introduction, 10 mn, conférences, 15 mn, débat, 20 mn

- **David Connell** : Associate Professor, University of Northern British Columbia, Prince George, Canada

Farmland protection in Canada: an argument for more attention and better legislation.

- **Patrick Mundler** : Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'alimentation et de l'agriculture, Université Laval, Québec, Canada

Vers une alimentation territorialisée et durable : une recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec

- **Luc Bodiguel** : Directeur de recherche, CNRS, Université de Nantes, France

Les projets alimentaires locaux : sans règle, sans droit, sans effet ?

Éléments de bibliographie

- Caron P. *et al.*, 2018, Food systems for sustainable development: proposals for a profound four-part transformation, *Agronomy for Sustainable Development* (2018) 38:41
- Esnouf C., Fioramonti J., Laurieux B., dir., *L'Alimentation à découvert*, Inra Sciences impact et CNRS Editions, Paris : 324 p.
- FAO, [2001], *Problèmes d'éthique dans l'agriculture et l'alimentation*, Collection FAO : Questions d'éthique, Fao, Rome : 39 p.
- IPES-Food, 2017, *Unravelling the Food–Health Nexus: Addressing practices, political economy, and power relations to build healthier food systems. The Global Alliance for the Future of Food and IPES-Food*, Paris: 120 p.
- Kaiser M. and Lien M. E., dir., [2006], *Ethics and the politics of food*, Wageningen Academic Publishers : 592 p..
- Latour B., 2012, *Enquête sur les modes d'existence. Une Anthropologie des Modernes*, La Découverte, Paris : 504 p.
- Ostrom E., 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Parent G., Desjardins M.-C., 2015, Le droit et les systèmes alimentaires territorialisés : perspective canadienne, *Économies et Sociétés, Tome XLIX, (11/2015), Série « Systèmes agroalimentaires »*, AG, N° 37, Isméa Les Presses, Paris : pp. 1185 - 1201
- Rastoin J.-L., 2017, Pour sortir de l'insécurité alimentaire : Considérer l'alimentation comme un bien commun ? *Bridge-Builder #15*, Paris : pp. 82-89
- Rouillé d'Orfeuil H., 2018, Transition agricole et alimentaire, La revanche des territoires, IRG, Editions Chatles-Léopold Meyer, Paris : 251 p.